

CREFOP COMMISSION 2, Groupe de travail VAE

Rouen, le 6 septembre 2018

COMPTE-RENDU

Présents

Armelle BLACKEDGE	DAVA Rouen
Mickaëlle BONNIER	Région
Marie de CRISENOY	Région
Nicole GOOSSENS	CFDT
Richard GRISEL	FSU
Thierry LEQUIN	CFE CGC
Bénédicte PINOT	Dircccte
Dominique TREFFLE	CFDT

Excusés

Camille LANCIAU	
Armel ELART	DAVA Caen
Patricia DOCAIGNE	CGT
Richard LECOEUR	CESER
Christelle SALAZAR	Fongecif

Ordre du jour

- Finalisation de la réécriture du cahier des critères qualité
- Réflexion sur le critère évaluation et sur la mise en place d'un questionnaire de satisfaction
- Présentation de l'action « Semaine de la VAE »
- Questions diverses

1/ cahier des critères qualité

Une relecture du cahier des critères qualité a été faite, quelques modifications / compléments ont été apportés (Cf document en pièce jointe).

2/ Le critère évaluation ou questionnaire

Obtenir des éléments d'évaluation de la prestation financée est un souhait partagé par les membres du groupe de travail. L'évaluation de l'accompagnement ne pouvant se lire aux seuls résultats de la démarche de VAE du candidat, il est nécessaire de trouver un autre angle.

La Région fait part de l'expérience passée de la mise en place d'un questionnaire commun aux partenaires financeurs dans le cadre de l'accord de partenariat sur le financement de la VAE. Celui-ci

visait à recueillir l'avis du bénéficiaire, l'intérêt que la prestation d'accompagnement méthodologique a eu pour lui et pour sa VAE. Il visait également à ne pas multiplier les enquêtes de satisfaction auprès des personnes ayant fait une VAE, mais l'atteinte de cet objectif s'est trouvée difficile dans la mesure où un certain nombre d'organismes (financeurs, certificateurs, accompagnateurs) engagés dans des démarches qualité ou de certification doivent pouvoir apporter des éléments spécifiques.

Si l'idée d'un questionnaire commun est retenue celui-ci devra pouvoir répondre à ces exigences et par ailleurs être accessible par le plus grand nombre possible de bénéficiaire pour produire des données exploitables. Il est important que les accompagnateurs soient associés à ce travail afin qu'ils puissent relayer auprès des candidats la nécessité de renseigner l'enquête.

3/ Questions diverses

Des membres du groupe de travail souhaitent faire remonter des questionnements quant au devenir du congé VAE au vu de la nouvelle loi « Choisir son avenir professionnel » et plus particulièrement

- Pour les salariés : qui va prendre le relais des Fongecif pour valoriser la VAE ?
- Quel financement pour le congé VAE ?
- Si évolution, quelle évolution pour le réseau des PRC ?
- Comment poursuivre le développement de la VAE dans la construction et la sécurisation des parcours ?

Par ailleurs, il a été demandé qu'une présentation de l'outil développé par Pôle emploi sur l'Emploi store « Avril la VAE facile » soit faite. Cet outil vise à faciliter l'accès à la validation des acquis de l'expérience aux demandeurs d'emploi. Il permet en 3 clics de connaître toutes les étapes d'une VAE. Il fait le lien entre les diplômes accessibles à la VAE et les métiers, avec des recherches par code Rome, par métier ou certification. Les certifications proposées vont du niveau V au niveau III.

Pour information : Une journée de professionnalisation PRC /référénts PE VAE va être consacrée à cette outil en novembre 2018.

PROCHAINE REUNION LE 6 novembre 2018

avec pour objectif de finaliser le questionnaire de satisfaction